

Formation

Prévention du suicide : module Evaluation du potentiel suicidaire et Orientation

Dates de la session :

04 Juin et 05 Juin 2026

Format & durée :

Présentiel

2 jours - 14 heures

Lieu :

03 - Allier

Saint-Pourçain-sur-Sioule

Horaires :

De 9h00 - 12h30 à 13h30-17h00

Groupe :

10 à 15 personnes, maximum 2 pers/structure, dans la limite.

Intervenant.e.s :

CHAUVEIX-COLLERY Stéphanie et PORTE Magali, psychologues

Tarif :

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.

Contact pédagogique :

berengere.salignat@promotion-sante-ara.org

Contact administratif :

claire.drugon@promotion-sante-ara.org

S'inscrire

Je me pré-inscris

Santé mentale

Cette formation vise à être en mesure d'évaluer une potentielle crise suicidaire et d'orienter les personnes vers les ressources de soin adaptées.

Cette formation vise à être en mesure d'évaluer une potentielle crise suicidaire et d'orienter les personnes vers les ressources de soin adaptées.

Pour se former à la prévention du suicide, 3 formations distinctes sont organisées par Promotion

Santé-ARA: « Intervention en crise suicidaire », « Evaluation-orientation » et « Sentinelles ». Les participants sont orientés vers l'une ou l'autre de ces formations en fonction de leur profil, compétences et/ou responsabilités.



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Être en mesure d'évaluer, au moyen d'une investigation clinique adéquate, le risque suicidaire chez une personne, le degré de dangerosité (létalité du moyen), d'urgence (imminence du passage à l'acte) et de risque de passage à l'acte
- Orienter vers un intervenant de crise ou autres ressources en fonction de l'évaluation
- Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver.



Profils des participants

- Professionnels de santé libéraux ou salariés : médecins, psychologues cliniciens, cadres de santé et infirmiers, travaillant soins primaires, santé scolaire ou universitaire, service de santé au travail... et tout autre professionnel de santé
- Travailleurs sociaux bénéficiant d'une expérience confirmée de la pratique d'entretien.
- **Les acteurs du département de l'Allier sont prioritaires.**
- *Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter dans les meilleurs délais afin de vérifier ensemble les possibilités d'adaptations matérielles et/ou pédagogiques.*



Pré-requis

Être formé.e à l'entretien clinique ou à la relation d'aide et être issu des services de santé, médico-sociaux et éducatifs et susceptibles d'être au contact d'une population à risque suicidaire.



Programme

Jour 1

- Discuter des représentations sur le suicide et repérer les freins et entraves
- Reconnaître les signes d'une souffrance psychique et plus spécifiquement d'une crise suicidaire chez une personne.
- Évaluer, au moyen d'une investigation clinique adéquate, le risque suicidaire d'une personne
- Évaluer le degré de dangerosité (létalité du moyen)
- Évaluer le niveau d'urgence (imminence du passage à l'acte)
- Évaluer le risque de passage à l'acte (via les facteurs de risque et de protection)

Jour 2

- Orienter vers un intervenant de crise après s'être assuré de son accessibilité, ou vers d'autres ressources si l'intervention de crise n'est pas nécessaire
- Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver
- Être en lien avec des personnes formées aux autres modules (intervenants de crise et sentinelles)
- Connaître les maillons locaux nécessaires à une orientation juste et efficace des personnes repérées et évaluées comme étant en situation de crise suicidaire



Modalités pédagogiques

Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.

Démarche participative qui alterne apports théoriques, travaux de groupes et mises en situation.

Mise à disposition des ressources pédagogiques via un extranet



Suivi et évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'auto- positionnement avant et après la formation ; questions, exercices et mises en situation pendant la formation.

Suivi de la formation : émargement par demi-journée, remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.

Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction à chaud et à froid.



Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes – N° de SIREN : 323 390 161
Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 06 790 69. Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat.
Version du 14/03/2024